



TARADEAU info

N° 294 Novembre 2025



Il y a 2 ans, la commune s'est équipée de l'application ILLIWAP pour vous informer en temps réel!
Pour les retardataires : Téléchargez-là et parlez-en!



Guide du signalement citoyen

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Taradeau

“ Je souhaite signaler un incident depuis mon smartphone. ”

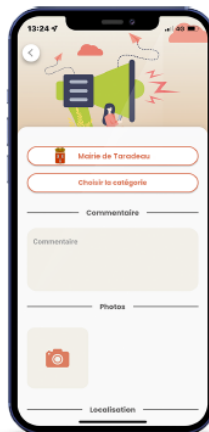
Pour nous aider à conserver une collectivité accueillante, nous avons mis en place une nouvelle fonctionnalité sur votre application, le « signalement citoyens » ! Vous pouvez désormais informer directement la collectivité sur les dysfonctionnements ou anomalies que vous apercevez sur l'espace public en **SEULEMENT 2 ÉTAPES** !

01 POUR SIGNALER

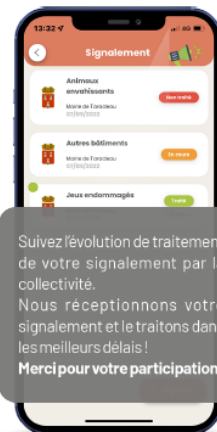


02 ENSUITE...

- 1 | Renseigner la **catégorie** et la sous-catégorie du signalement
- 2 | Indiquer la **localisation** du signalement
- 3 | Prendre une **photo**
- 4 | Joindre un **commentaire** au signalement
- 5 | Renseigner les **coordonnées** de contact
- 6 | **Accepter** le traitement des données personnelles
- 7 | **Envoyer** le signalement



VOTRE SIGNALEMENT EST ENVOYÉ !



LES AVANTAGES !



GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement.



SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

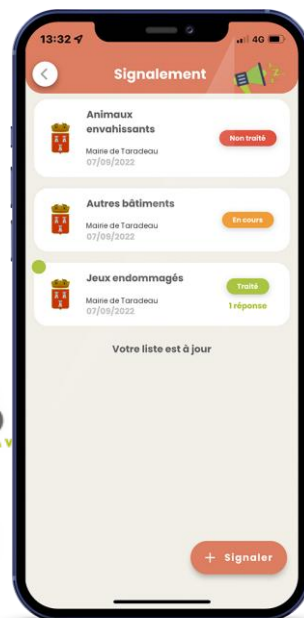


SANS PUBLICITÉ

Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Cette solution innovante qui vous permet d'être tenus informés en temps réels de l'actualité de notre commune, d'être alertés d'incidents sur notre territoire communal, ... vous propose également le signalement citoyen qui vous permet d'informer directement la collectivité sur des dysfonctionnements ou anomalies que vous apercevez sur l'espace public.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, téléchargez ILLIWAP et abonnez vous gratuitement à notre commune !



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



Campagne débroussaillage

Penser à protéger son habitation des feux de végétation en débroussaillant dès aujourd'hui, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain

Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'est pas épargnée. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité. Dans les zones les plus exposées au risque d'incendie, le débroussaillage est une obligation légale.

Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement. Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés dans un territoire classé à risque d'incendie et à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie de Taradeau, la préfecture ou vous rendre sur jedebroussaille.gouv.fr

GOVERNEMENT
Culture
Patrimoine



Opération Tranquillité Vacances

L'opération « Tranquillité Vacances » est un **dispositif de prévention** reconduit tous les ans par les services de police et de gendarmerie. Ce dispositif vise à diminuer le risque de vol par effractions susceptibles d'être commis dans les domiciles, durant l'absence des habitants partis en vacances. Pour en bénéficier, venez signaler votre absence aux services de police ou de gendarmerie dont vous dépendez géographiquement.

Qu'est-ce que l'opération Tranquillité Vacances ?

Les services de police effectuent une, et si possible, plusieurs vérifications par 24 heures, à votre domicile. Ils vont s'assurer, qu'il n'existe aucun signe d'effraction. Ils vous contacteront immédiatement sur votre lieu de villégiature en cas de problème, ou contacterons toute autre personne que vous leur aurez désignée.

Comment bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances ?

En venant signaler aux services de police dont vous dépendez géographiquement, votre départ en vacances, la durée de votre absence, et vos coordonnées (adresse et téléphone).

N'oubliez pas les précautions à prendre et les moyens à mettre en œuvre afin de dissuader les malfaiteurs :

Veiller à la fermeture des portes et fenêtres,
Ne pas laisser les clés dans un endroit accessible,
Ne pas laisser d'écrits signalant votre absence,
Faire retirer votre courrier et les prospectus de la boîte aux lettres,
Faire ouvrir les volets et les persiennes, à des heures irrégulières,
Ne rien laisser à portée des malfaiteurs pouvant être utilisé pour pénétrer dans le domicile par effraction (outils, échelle,...),
Ne pas laisser d'objet de valeur, chéquier, papiers d'identité,
Indiquer son départ au voisinage, afin qu'il puisse signaler tout fait anormal.



Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines, des gestes simples peuvent vous sauver la vie.

 Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture
 Laissez vos enfants en sécurité à l'école
 Réfugiez-vous à l'étage
 Ne prenez pas votre voiture ; quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter
 Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains
 Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
 Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts
 Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie
 Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS
 Préparez un kit d'urgence contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identités, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès


AYONS LES BONS RÉFLEXES
pluie-inondation.gouv.fr

Coupeure d'électricité, de gaz, routes impraticables... comment préparer son kit d'urgence 72h ?

Lorsqu'une inondation majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Le kit 72h préparé à l'avance permet de rester chez soi dans l'attente des secours.

De quoi est composé le kit d'urgence 72h ?

 Nourriture non périssable, ne nécessitant pas de cuisson et outils de base (couteau multifonctions, ouvre-boîte...)
 Eau potable en quantité (6 litres par personne)
 Médicaments
 Trousse de premiers secours
 Vêtements chauds et couverture de survie
 Radio à piles et lampe de poche (avec pile de recharge)
 Argent liquide (les distributeurs pouvant ne pas fonctionner)
 Photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche (carte d'identité, ordonnances...)
 Doubles des clés de la maison et de la voiture
 Chargeur de téléphone portable
 Lunettes de vue (paire de secours)
 Jeux pour occuper le temps

Placez votre kit dans un endroit facile d'accès ! Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles. En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner.


AYONS LES BONS RÉFLEXES
pluie-inondation.gouv.fr

Monsieur Albert DAVID, Maire de TARADEAU et les Elus
Les membres des Associations Patriotiques VIDAUBAN / TARADEAU
Monsieur Vincent DUJARRIC délégué Général du Souvenir Français
Et les Membres de l'Association « Les Orphelins de guerre du VAR »
Vous prient de bien vouloir honorer de votre présence
la cérémonie du souvenir commémorant

Journée dédiée aux

LE JOUR DES MORTS
 ✓ **Veuves et orphelins**
 ✓ **Victimes des guerres**

Le dimanche 2 novembre 2025

9 h 30 messe à l'église Notre Dame de l'Assomption
10 h 45 cérémonie au monument aux morts et à la stèle
11 h 30 vin d'honneur

Monsieur Albert DAVID, Maire de TARADEAU
Les élus
Et les membres des Associations Patriotiques VIDAUBAN / TARADEAU

Vous prient de bien vouloir honorer de votre présence,
la cérémonie du souvenir commémorant

ARMISTICE DE LA GUERRE 1914 / 1918

Le mardi 11 novembre 2025 à 11h

Rassemblement, Place de la Mairie

EN FAVEUR DU **Téléthon**

PARTIE DE PÊCHE à la truite !

ouvert à tous

08 NOVEMBRE **9h** à **16h**

VIDAUBAN

PARC DE LOISIRS DRACÉNIE PROVENCE VERDON



10€ DE PARTICIPATION
3 TRUITES MAXIMUM
Prêt du matériel possible

le poisson d'argent
DECATHLON TRANS EN PROVENCE
DRACÉNIE PROVENCE VERDON
www.vivendard.fr

Taradeau ttc

BOOSTE TON TÉLÉTHON !

Téléthon 2025

Mardi 11 novembre 2025
Américano de pickleball
(10€ l'inscription)
Inscription et tombola au profit du Téléthon

Auberge espagnole
Buyette sur place

tournoitaradeau@gmail.com
96 lotissement la Bergerie 83460 Taradeau

TEN NIS LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
TENNIS PICKLEBALL
CHÂTEAU de SAINT-MARTIN
HYPER U Les Arcs
DIADEM



LOTO

DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE VIDAUBAN-TARADEAU

SALLE POLYVALENTE - VIDAUBAN

DIMANCHE 11 NOVEMBRE à 16H00

DE SUPERBES LOTS A GAGNER !!

PRIX : 1 CARTON : 4 € - 3 CARTONS : 10 € -
7 CARTONS : 20 €

UNE TOMBOLA 2€
(panier garni bio)
et un **mini Bingo**

VENEZ NOMBREUX NOUS SOUTENIR !




Un événement incontournable en Dracénie !

TARADEAU

Dimanche 16 novembre 2025

FÊTE DU VIN

organisée par le Comité de la Fête du Vin Nouveau

NOUVEAU

39^e EDITION

De 9h00 à 17h00
Expo et défilés

Marché Provençal

9h30 : Messe des Vignerons
11h00 : Défilé, d'attelages, de tracteurs et matériels anciens, jazz band ...
11h30 : Dégustation du vin offert par la Municipalité (achat verre 6 €)
13h00 : REPAS SPECTACLE
39€ (repas + verre) uniquement sur réservation

Renseignements et réservations au Syndicat d'Initiative.
04 94 73 01 07 & 06 95 18 11 85 — feteduvintaradeau@gmail.com

Le comité se réserve le droit d'apporter des modifications au programme.

Attention : L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

